

Sommet pour le climat
23 septembre 2014
New York

Nouveaux mécanismes financiers,
prépondérance du secteur privé,
techno-sciences...
un sommet des fausses solutions ?

**Financements, agriculture, énergie, forêts,
objectifs du Sommet :
nos critiques, nos propositions
une note d'analyse d'Attac France**



Introduction

Le 23 septembre 2014, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies Ban Ki-moon organise un Sommet sur le climat¹ « pour donner un nouvel élan à la lutte contre les changements climatiques ». « Il est grand temps d'agir » tonne-t-il dans une récente tribune². Pour ce faire, Ban Ki-moon a demandé aux « dirigeants mondiaux », c'est-à-dire à des chefs d'Etat, des dirigeants de multinationales et d'institutions financières, et quelques représentants de la société civile triés sur le volet, d'annoncer à New York « des mesures audacieuses visant à réduire les émissions, à renforcer la résistance aux changements climatiques et à mobiliser les volontés politiques en vue de parvenir à un accord juridique significatif en 2015 ». Il est urgent d'agir, comme l'atteste la nouvelle et récente publication³ de l'Organisation météorologique mondiale rendant compte des concentrations records de gaz à effet de serre dans l'atmosphère en 2013. La séquence 2014-2015 est en outre cruciale pour rester en deçà des 2°C de réchauffement climatique global. Encore faut-il savoir dans quelle direction agir. Passer à l'action, oui. Promouvoir des fausses solutions, non. Ce d'autant plus que des pistes alternatives au business as usual existent et devraient faire l'objet du soutien politique et financier des institutions internationales et des gouvernements.

Ce Sommet est organisé en grande pompe, mais rien n'indique qu'il apporte du positif dans la perspective d'un accord mondial contraignant, juste et à la hauteur des enjeux. Les engagements chiffrés de réduction d'émissions de gaz à effets de serre des principaux pollueurs de la planète ne seront pas rendus publics et consignés avant le printemps 2015. Les fonds publics et additionnels visant à lutter contre le réchauffement climatique, à financer l'adaptation ou à faire face aux conséquences des phénomènes climatiques exceptionnels, ne sont toujours pas sur la table. Par contre, toute une série d'actions et de programmes s'appuyant sur des partenariats public-privé, des mécanismes de marché et des dispositifs de finance carbone, vont être promus dans chacune des huit aires d'action⁴ prédéfinies pour ce sommet de l'ONU. La « dynamique propice à un aboutissement heureux des négociations »⁵ dont parle Ban Ki-moon rendra surtout heureuses... les multinationales.

Ainsi, la feuille de route du sommet sur le secteur des financements donne la priorité à la finance internationale pour financer **la lutte contre le dérèglement climatique (p.3)**. Du côté de l'agriculture, il est prévu de **lancer une nouvelle Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat (p.6)**, que le gouvernement français envisage de rejoindre. **Le Sommet fera la promotion de la très discutée initiative « Energie renouvelable pour tous » (p.10)**, et **cherchera à étendre les très controversés programmes REDD+ en matière de lutte contre la déforestation (p.12)**. D'une manière générale, Ban Ki-moon propose ainsi de renforcer la prééminence du rôle donné aux multinationales, aux investissements privés et aux mécanismes de marché, dans la lutte contre les dérèglements climatiques. Ces propositions illustrent la main-mise du secteur privé sur l'ONU et sur les négociations climatiques au sein desquelles on observe une tendance dangereuse positionnant ouvertement les entreprises au coeur du processus de prise de décision et de financement : de plus en plus de décisions, largement orientées par les intérêts du secteur privé, leur sont favorables, au détriment de la mise en œuvre de mesures qui soient à la hauteur des enjeux⁶.

1 <http://www.un.org/climatechange/summit/fr/>

2 http://www.huffingtonpost.fr/ban-kimoon/rechauffement-climatique-onu_b_5750526.html

3 http://www.wmo.int/pages/mediacentre/press_releases/pr_1002_fr.html

4 <http://www.un.org/climatechange/summit/action-areas/>

5 www.un.org/climatechange/summit

6 Voir cette déclaration : <https://france.attac.org/nos-idees/agir-pour-la-justice-sociale-et/articles/le-secteur-privé-prend-le-contrôle-sur-la-cop19-et-le-climat>

De notre côté, nous appelons à la mobilisation des énergies citoyennes pour reprendre le contrôle sur nos vies, sur nos économies, sur nos sociétés, et amorcer un profond changement de système. Comme l'exprime la déclaration rendue publique ce mardi 16 septembre et signée par plus de 330 organisations, nous avons besoin d'un « système qui vise l'harmonie entre les humains et la nature, et non le maintien d'un modèle de croissance sans fin », « un nouveau système qui réponde aux besoins de la majorité et non de quelques-uns » (insérer une NBP avec lien vers le site). Les pistes alternatives existent et fleurissent partout où des gens se mobilisent et utilisent leurs marges de manœuvre pour inventer des modes de vie, des pratiques et des biens et services soutenable qui satisfont les besoins, réduisent l'empreinte carbone et construisent la résilience des populations face aux dérèglements climatiques.

« Assez de discours, des actes » avons-nous dit au gouvernement français dans une lettre ouverte⁷ en mars 2014 restée sans réponse. A moins de 15 mois de la conférence de l'ONU sur le climat que la France va accueillir fin 2015 au Bourget, les gouvernements se succèdent, mais l'inertie et les insuffisances des politiques climatiques françaises (et européennes) persistent. La proposition de loi sur la transition énergétique est « un projet sans boussole et sans financement »⁸. François Hollande et le gouvernement français sont en train de cautionner une véritable contre-révolution énergétique⁹ en Europe, tout en encourageant des accords de libre-échange et d'investissement avec le Canada et les Etats-Unis qui saborderont toute réelle politique de transition énergétique et de lutte contre les dérèglements climatiques. C'est inacceptable et inadmissible. Avec nos partenaires, notamment avec la dynamique Alternatiba, nous montrons la vitalité des initiatives citoyennes, qui appellent une autre politique en matière de climat. Une politique qui s'appuie sur les alternatives citoyennes et les exigences populaires pour une transition soutenable sur le plan écologique, juste socialement et mise en œuvre démocratiquement.

⁷ <https://france.attac.org/actus-et-medias/le-flux/article/climat-assez-de-discours-des-actes>

⁸ <https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/transition-energetique-un-projet>

⁹ <http://blogs.mediapart.fr/blog/maxime-combes/230114/la-contre-revolution-energetique-de-lunion-europeenne-decryptage>

1

Pour des financements publics, additionnels et orientés vers une véritable transition écologique et sociale

Les enjeux de financements sont l'une des huit aires d'action¹⁰ prédéfinies du Sommet pour le Climat. A juste titre, puisque « *la transition de l'économie mondiale vers un mode de développement résilient sur le plan du climat et faiblement carboné nécessite des dizaines de milliards de dollars* », comme l'indiquent les documents préparatoires¹¹ au sommet. Il y a urgence puisque les financements annoncés depuis plusieurs années dans le cadre des négociations climat de l'ONU ne sont toujours pas trouvés : personne ne sait d'où viendront les 100 milliards de dollars annoncés pour 2020 et le Fonds Vert pour le Climat (FVC) reste une coquille vide (voir encadré). Du côté du fonds 'adaptation', qui doit permettre aux pays de prendre des mesures pour s'adapter aux dérèglements climatiques actuels, à peine 100 millions d'euros avaient été récoltés au moment de la conférence de Varsovie en décembre 2013. C'est moins que ce qu'il faudrait pour fournir un parapluie à chacun des habitants des pays vulnérables concernés¹². Politiques d'austérité obligent, les gouvernements et les institutions internationales, y compris l'ONU, privilégient désormais les financements privés et les mécanismes financiers dits « innovants », écartant les exigences des ONG et mouvements sociaux pour lesquels les financements doivent être publics, additionnels et orientés vers une véritable transition écologique et sociale.

Les objectifs du Sommet pour le climat en matière de financements

Pour mobiliser les dizaines de milliards de dollars évoqués dans les objectifs de long terme des documents de préparation du Sommet de l'ONU, il est indiqué que « *les gouvernements et les acteurs financiers clefs doivent s'engager à accroître massivement les financements publics et privés* ».

Du côté des financements publics, les chefs d'Etat sont invités à annoncer leurs contributions initiales en faveur de la capitalisation du Fonds Vert pour le Climat. Près de cinq ans après l'annonce de sa création, les pays du Sud et leurs populations n'ont toujours pas vu 1 dollar de ce fonds et il n'est pas sûr qu'il soit opérationnel très prochainement. Plus grave, le secteur privé et les multinationales pourraient en être les principaux bénéficiaires (voir encadré). Par ailleurs, dans les documents préparatoires au sommet de l'ONU, les financements publics sont présentés comme ayant un rôle de « catalyseur » visant à « *débloquer des investissements privés pour financer des économies à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique, notamment par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement* ». De telles formulations, que l'on retrouve au sein de nombreuses institutions internationales – notamment dans les recommandations de l'OCDE – signifient que les fonds publics doivent être mobilisés pour sécuriser et garantir de bons niveaux de rentabilité aux investissements privés, que ce soit à travers des partenariats publics-privés ou par des dispositifs financiers qui font porter l'intégralité des risques sur les acteurs publics. A travers cette approche, les risques et les pertes sont supportées par le public, et les gains sont garantis aux investisseurs privés¹³.

¹⁰ <http://www.un.org/climatechange/summit/action-areas/>

¹¹ http://www.un.org/climatechange/summit/wp-content/uploads/sites/2/2014/07/Climate-Summit-Action-Areas_Financing1.pdf

¹² Voir : A Varsovie, « tout ce qu'on a eu, ce sont des cacahuètes » - <http://blogs.mediapart.fr/blog/maxime-combes/251113/varsovie-tout-ce-quon-eu-ce-sont-des-cacahuetes>

¹³ Voir ce projet financé par la Banque Européenne d'Investissement en Espagne qui illustre ce cas de figure : <http://www.bastamag.net/La-politique-europeenne-de>

Le Fonds Vert pour le climat, une dangereuse coquille vide

Envisagé pour la première fois en 2009, à Copenhague, pour tenter d'apaiser les récriminations des pays du Sud et des ONG, il a été formellement créé l'année suivante à Cancun (2011). Initialement adossé à la Banque Mondiale, le fonds a attendu l'année 2012 pour que les membres de son Conseil d'Administration soient nommés, et Varsovie (2013) pour qu'il soit doté d'une direction. A ce jour, il n'est toujours pas abondé même si un premier tour de table visant à réunir 10 milliards de dollars est décidé – les pays africains espéraient 14 milliards de dollars. Les Etats-Unis refusent de s'engager avant les élections de mi-mandat tandis que d'autres pays font preuve d'une grande frilosité. Illustration des luttes géopolitiques en cours, les pays dits « *développés* » ont engagé un bras de fer avec les pays émergents pour que ceux-ci contribuent au fonds. L'Allemagne a annoncé 750 millions d'euros sur 7 ans. Certains pays, dont la France, pourraient annoncer leur contribution lors du sommet de l'ONU du 23 septembre. La France pourrait initialement se limiter à une contribution de 270 millions sur la période 2015-2017, son projet de loi de finance 2014 prévoyant que sa quote-part soit financée par la prétendue taxe française sur les transactions financières (un simple impôt de bourse ré-introduit en 2011) qui rapporte beaucoup moins qu'attendu. La Commission européenne refuse¹⁴ quant à elle de contribuer au fonds. La capitalisation du fonds risque de demeurer chroniquement insuffisante car elle est le fruit d'engagements volontaires des Etats, dont rien ne garantit qu'ils parviendront globalement aux 100 milliards annoncés. L'utilisation des fonds pose également problème. La délivrance de prêts conditionnés n'est ni exclue ni plafonnée, faisant craindre que ce soit le dispositif privilégié et que ces prêts contribuent à accentuer l'endettement de nombreux pays. A ce jour, il n'est pas exclus que le Fonds vert puisse financer des projets néfastes pour l'environnement tels que des méga-barrages, des projets de centrale nucléaire ou même des projets de développement des énergies fossiles supposés moins polluants (« charbon propre »). Enfin, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont obtenu que le secteur privé puisse avoir recours au FVC sans limite *a priori*, à travers un véhicule de financement propre (Private Sector Facility) qui pourrait être accessible aux multinationales des pays bailleurs. Enfin, certains pays, dont la France, militent pour que le FVC se dote « *d'instruments financiers innovants* », c'est-à-dire de dispositifs suffisamment rentables pour attirer les investisseurs internationaux privés.

Les gouvernements et les institutions financières sont donc invités à travailler ensemble pour mettre en œuvre « *des régulations qui reconnaissent le véritable coût du capital et des risques climatiques* ». Le verdissement des régulations doit contribuer au « *verdissement de la finance* » à travers la possibilité donnée aux acteurs financiers de « *verdir leurs portefeuilles financiers et d'accroître la disponibilité des financements au moyen d'instruments tels que les obligations climat* ». Si la volonté d'accélérer la mise en œuvre de nouveaux marchés carbone – malgré leurs échecs patents – figure en bonne place, c'est la mention des « *obligations climat* » qui répond à la mode du moment. Les obligations climat, dont la mise en œuvre est relativement récente, sont des obligations classiques qui peuvent être émises par des gouvernements, des banques ou des entreprises, et qui sont supposées contribuer d'une manière ou d'une autre au financement de « *solutions* » au changement climatique. Un organisme de certification¹⁵ existe, fondé notamment par HSBC et Bank of America – Merrill Lynch. On peut douter qu'il empêche les obligations climat de financer des énergies sales et des projets polluants. En effet, dans la plupart des pays, les émetteurs de telles obligations ne sont pas contractuellement obligés de financer les projets annoncés initialement.

¹⁴ <http://www.euractiv.fr/sections/aide-au-developpement/bruxelles-boude-le-fonds-vert-pour-le-climat-303363>

¹⁵ <http://www.climatebonds.net>

Nos critiques : plus de marchés financiers pour moins d'actions contre les dérèglements climatiques ?

De plus en plus d'institutions internationales¹⁶ expriment l'urgence d'orienter les investissements vers des initiatives respectueuses de l'environnement et de réduire ceux qui vont vers les énergies fossiles et les productions polluantes. Mais ces bonnes paroles ne sont guère suivies d'effets. Au contraire, il est demandé aux Etats et aux législateurs d'orienter les financements publics sur des dispositifs qui assurent avant tout la sécurité et la rentabilité des investissements privés. Il est par ailleurs inquiétant de voir qu'aucune leçon n'a été tirée de l'échec patent de la finance carbone. Pourtant le marché européen est inefficace, coûteux et dangereux¹⁷ et les dispositifs de compensation carbone comme le Mécanisme de développement propre ont financé des projets dont l'intérêt climatique n'est pas avéré, sans parvenir à orienter les financements vers les pays qui en avaient le plus besoin. Les engagements à « verdir » les financements privés ne sauraient masquer les faibles montants de financements publics débloqués à ce jour. Enfin, les nouveaux dispositifs de « finance verte » contribuent surtout, à travers la création de nouveaux actifs financiers, à l'expansion de la sphère financière.

Nos propositions : désarmer la finance pour financer la transition écologique et sociale

Le financement de la lutte contre les dérèglements climatiques n'est pas un sujet technique et comptable. C'est une question politique, et un des outils de la reconversion des économies, qui conditionne l'efficacité climatique, la viabilité sociale et la pérennité des politiques menées. Les objectifs et moyens de financement doivent être mis au service d'une véritable stratégie visant à entrer dans un monde post-fossile, de façon juste et démocratique. Alors que la finance internationale oriente les flux de capitaux en fonction du seul critère de rentabilité à court terme et génère des crises financières systémiques dévastatrices, il serait irresponsable de lui confier les clés des politiques climatiques. Impossible non plus de s'appuyer sur le simple verdissement des régulations financières acceptées par les banques, investisseurs et multinationales. Il est nécessaire de **désarmer la finance et les marchés financiers** pour donner aux Etats, aux collectivités locales et aux citoyens les moyens de **mettre en œuvre de véritables politiques de transition écologique et sociale**. Pour ce faire, il est nécessaire de :

1. mettre fin aux subventions des énergies fossiles, qui représentent des centaines de milliards de dollars à travers le monde ;
2. mettre en œuvre une Taxe sur les transactions financières (TTF) au niveau mondial, dont le produit pourrait pour partie financer la lutte contre les dérèglements climatiques, l'adaptation et le financement des conséquences des désastres climatiques ; le gouvernement français doit cesser de saboter le projet de TTF européenne et accepter la taxation des produits dérivés, afin de créer le précédent qui amènera une taxation mondiale de la finance ;
3. introduire une taxe sur les marchandises calculée en fonction des kilomètres parcourus, afin de favoriser les économies locales et donner un coût aux délocalisations et aux stratégies industrielles globales qui appauvrissent les travailleurs et saccagent la planète.
4. repenser l'architecture financière mondiale pour que le droit de l'environnement et la lutte contre les dérèglements climatiques priment sur le droit des investisseurs et des multinationales ;
5. mettre fin aux marchés du carbone et aux dispositifs de compensation carbone qui ont prouvé leur inefficacité, leur coût et leur dangerosité, et qui, malgré leur défaillance, servent d'alibi à l'inaction climatique.

¹⁶ Voir ce document de l'OCDE par exemple : <http://www.oecd.org/env/cc/Financing%20Climate%20Change%20brochure%20%5Bupdate%5D%20%5Bf2%5D%20%5Blr%5D.pdf>

¹⁷ <https://france.attac.org/actus-et-medias/le-flux/articles/il-est-temps-de-mettre-fin-au-marche-du-carbone-europeen>

2

Pour une agriculture hors de l'emprise de la finance et des multinationales

En matière agricole, Ban-Ki Moon souhaite officialiser le lancement d'une « Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat », espérant convaincre une vingtaine de pays et autant d'entreprises de la rejoindre. Elle viendrait finaliser plusieurs années d'efforts de la FAO et de la Banque Mondiale pour imposer à l'agenda international la notion de « climate-smart agriculture », le cadre idéologique et les politiques qu'elle implique. Derrière l'image raisonnable et vertueuse d'une agriculture favorable au climat, priorité est donnée aux techno-sciences, aux dispositifs de finance carbone et aux savoirs des experts.

Les promoteurs de l'agriculture intelligente face au climat

C'est lors de la première Conférence mondiale sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le changement climatique¹⁸ organisée à La Haye (Pays Bas) en novembre 2010, à l'initiative des Pays-Bas, de l'Ethiopie, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège et du Vietnam, en collaboration avec la FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) et la Banque Mondiale, que la première feuille de route en faveur l'agriculture intelligente face au climat a été rédigée. Depuis, des projets-pilote, principalement dans les pays du Sud, dans des régions aux cultures agricoles peu intensives et faiblement émettrices de gaz à effet de serre (Tanzanie, Andes, Malawi, Vietnam, Zambie, Inde, Nigéria, Nicaragua, etc), ont été financés, y compris par l'Union européenne, et sont en cours de réalisation. Divers guides de référence et recueils des « success stories » ont été rédigés, notamment par la FAO¹⁹. Aujourd'hui des multinationales comme Yara, la plus grosse entreprise mondiale d'engrais, et le lobby des multinationales des biotechnologies CropLife (Bayer, Syngenta, Monsanto, etc), promeuvent de tels projets, dans l'optique d'ouvrir de nouveaux marchés. Des scientifiques, cabinets d'études et des experts se sont également emparés du sujet pour élaborer des méthodes et des métriques nécessaires au déploiement et à la généralisation de ces projets.

Les objectifs de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat Selon le document-cadre disponible sur le site de la FAO²⁰, l'Alliance souhaite fixer des objectifs à atteindre au niveau mondial, national et local. Pour ce faire elle prévoit d'agir pour modifier l'environnement juridique et institutionnel et les politiques publiques en matière agricole : les programmes de sécurité alimentaire et d'aide au développement évolueraient de façon à encourager la mise en œuvre de technologies, pratiques et systèmes agricoles intelligents face au climat. L'Alliance ambitionne également de réorienter les financements publics et privés sur des programmes d'agriculture intelligente face au climat : sont évoqués le recours à des effets de levier financier et la mise en œuvre de méthodologies et métriques adaptées pour guider les stratégies d'investissements privées. Enfin, l'Alliance veut développer la recherche et l'innovation technologique et contribuer à la sensibilisation, la vulgarisation et l'assistance technique en matière d'agriculture intelligente face au climat.

¹⁸ Voir la feuille de route qui en est issue : <http://archive.today/skKwj>

¹⁹ Voir le guide de référence, long de 570 pages : <http://www.fao.org/climatechange/climatesmart/fr/> et le recueil des « Success Stories » : <http://www.fao.org/3/a-i3817e.pdf>

²⁰ <http://www.fao.org/climate-smart-agriculture/download/40866-0c9e778d91d19de0edba36c41b66491ad.pdf>

Trois arguments sont mobilisés par les promoteurs de l'agriculture intelligente face au climat. Pour nourrir les neuf milliards d'êtres humains attendus en 2050, il faudrait augmenter la production agricole de 60 % d'ici 2050. Or, le secteur agricole représente déjà environ 14% des émissions globales – près de 25 % si l'on inclut l'ensemble des usages des sols – de par ses rejets de méthane (élevage et sols), de protoxyde d'azote (fertilisation azotée et gestion des déjections animales) et de dioxyde de carbone (consommation d'énergie). Enfin, l'agriculture est très sensible aux conséquences des dérèglements climatiques et elle influe directement sur les capacités de stockage biologique du carbone, notamment dans les sols. A ces trois arguments correspondent les trois résultats attendus des projets d'agriculture intelligente face au climat²¹, qui sont supposés pouvoir être menés de front, conjointement et en synergie: 1) une augmentation durable de la productivité agricole et des revenus ; 2) une plus grande résilience des systèmes alimentaires et des moyens de subsistance tirés de l'agriculture ; 3) la réduction et/ou l'élimination des émissions de gaz à effet de serre liés à l'agriculture. Pour l'américain Robert Zoellick, ancien Président de la Banque Mondiale, c'est une évidence : avec « *des politiques appropriées en termes de séquestration de carbone dans le sol, 13 à 14 % des émissions de gaz à effet de serre pourraient être captées* », ce qui permettrait « *d'améliorer la productivité des sols et des semences* » à travers « *un jeu gagnant-gagnant entre le captage du carbone dans les sols et la productivité agricole* »²².

Nos critiques : le cheval de Troie de la finance carbone et des intérêts des multinationales ?

A ce jour, comme les promoteurs de cette Alliance s'appuient essentiellement sur des projets-pilote, présentés comme des « success stories », et des objectifs généraux, ce sont eux qui fondent nos critiques et inquiétudes :

– **priorité est donnée à l'agriculture intensive et productiviste**, notamment dans la perspective de l'augmentation de la population mondiale, avec la recherche de nouveaux gains de productivité, principalement dans les zones agricoles faiblement intensifiées. Ainsi, l'usage d'intrants chimiques (engrais, pesticides, herbicides...) et d'OGM n'est pas exclu (pas plus que la production d'agrocarburants industriels). Il s'agit de poursuivre une intensification de l'agriculture mondiale en y intégrant toutefois une dimension de compensation carbone pour désamorcer les accusations de renforcer les dérèglements climatiques.

– « **modernisation** » **des agricultures traditionnelles** : alors que les processus de modernisation agricole des décennies passées ont stérilisé les sols, détruit l'humus, fait disparaître beaucoup de paysans et enrichit les firmes agro-industrielles, l'idée persiste selon laquelle il faudrait moderniser et rendre « intelligentes » les agricultures traditionnelles – dont les savoirs et pratiques culturelles sont ici minorés et délégitimés ; au contraire, les agricultures les plus intensives, au Nord comme au Sud, ne sont pas remises en cause, comme si elles étaient déjà intelligentes. Elles contribuent pourtant fortement aux dérèglements climatiques, à la permanence de modèles de production et de consommation insoutenables et à la disparition d'agricultures traditionnelles fortement créatrices d'emplois et faiblement émettrices ;

²¹ Voici la définition que donne la FAO de la « climate smart agriculture » : « Agriculture that sustainably increases productivity, resilience (adaptation), reduces/removes greenhouse gases (mitigation), and enhances the achievement of national food security and development goals », Climate-Smart Agriculture Sourcebook, FAO, 2013, p. 548, <http://www.fao.org/docrep/018/i3325e/i3325e.pdf>

²² Déclarations de 2011, lorsqu'il était président de la BM <http://www.brettonwoodsproject.org/art.shtml?x=568881>

– **prééminence des solutions techno-scientifiques** : aux modèles agricoles traditionnels aux savoirs et compétences jugés inappropriés et désuets est opposée une agriculture capable de s'appuyer sur les compétences, savoirs et techniques d'experts académiques et privés. Par l'intermédiaire d'expertises techniques, de l'utilisation des big data, des dernières innovations techno-scientifiques de mesures d'émissions ou de stocks de CO2 (le tout générant principalement des revenus pour des cabinets d'études privés), vont être promues des pratiques et variétés culturales à hauts rendements, tolérantes à des herbicides ou aux sécheresses : les biotechnologies et le génie génétique sont ici promus pour leurs effets supposés positifs sur la sécurité alimentaire et l'adaptation aux dérèglements climatiques. Par ailleurs, les agriculteurs sont encouragés à valoriser leurs actions préservant « les services écosystémiques » et à se doter d'outils d'assurance et de prévision afin de résister aux intempéries climatiques.

– **rôle central de la finance carbone et des investisseurs financiers** : le déploiement des projets d'agriculture intelligente face au climat s'appuie largement sur les dispositifs de la finance carbone, à travers les marchés volontaires du carbone et à terme, par l'intermédiaire des mécanismes de compensation carbone de l'ONU. Ces dispositifs ont démontré leur inefficacité et leur incapacité à générer une transition post-carbone. Ils sont pourtant promus comme le moyen d'attirer des investisseurs financiers, qui exigent des méthodologies d'évaluation standardisées faisant peu de cas de la survie des cultures traditionnelles ;

– **réductionnisme écologique** : dans ces approches, les sols sont souvent réduits à des puits de carbone et les projets (et les régions) sont sélectionnés sur la base de méthodologies vouées à la standardisation et en fonction de leur potentiel de séquestration du carbone, délaissant régions et projets aux faibles potentiels supposés ou mesurés. Pouvant encourager l'accaparement de terre²³ dans la perspective de projets agro-industriels de séquestration de carbone, cette approche oublie que les sols sont le substrat de la production agricole, et plus fondamentalement, un tissu vivant qui ne cesse de se transformer pour former le matelas de la planète Terre sur lequel se développe la vie.

En résumé, OGM, finance carbone et mécanismes financiers innovants sont supposés sauver les paysans et la planète des dérèglements climatiques. Ignorant les travaux²⁴ d'Olivier de Schutter, les documents de la FAO promouvant « l'agriculture intelligente face au climat » ne citent aucun projet d'agro-écologie ou de conversion agro-écologique !

Nos propositions : soutenir l'agro-écologie paysanne, la souveraineté alimentaire et les instruments de protection des marchés agricoles locaux

Comme le revendique la Via Campesina²⁵ « nous les paysans, nous pouvons refroidir la planète ». Encore faut-il promouvoir et mettre en œuvre de véritables solutions, des solutions qui soient en mesure de transformer le cœur des modèles de production et de consommation agricoles, et non de faire perdurer de vieux modèles qui nous conduisent dans l'impasse. Parmi les solutions à promouvoir, qui s'inscrivent clairement dans un paradigme alternatif de souveraineté alimentaire et de relocalisation de la production et de la consommation, il s'agirait par exemple :

1. de supprimer les engrais azotés de synthèse, et plus généralement les intrants chimiques, dont la production est fortement émettrice de gaz à effets de serre, au profit de pratiques agro-écologiques, biologiques et paysannes, et de permaculture, qui assurent le maintien de la fertilité du sol et de sa capacité à stocker du carbone sur le long terme ;

²³ Voir ce cas au Libéria où la production d'huile de palme par un investisseur malaisien devait être compensée carbone : <http://www.bastamag.net/Crime-environnemental-sur-la-piste>

²⁴ Voir son dernier rapport : Le droit à l'alimentation, facteur de changement - http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20140310_finalreport_fr.pdf

²⁵ La Via Campesina est un mouvement international d'organisations de petits et moyens paysans, de travailleurs agricoles, de femmes rurales, de communautés indigènes d'Asie, des Amériques, d'Europe et d'Afrique, qui a vu le jour en 1993. <http://viacampesina.org/>

2. de satisfaire les besoins des populations à travers la production et la consommation de produits locaux et durables, promus par des politiques de relocalisation et de résilience, favorables à des emplois de qualité, et permettant d'éviter le transport de marchandises ;
3. de transformer profondément les agricultures industrialisées et orientées à l'exportation, du Nord comme du Sud, et d'abandonner les projets de libéralisation des marchés agricoles au sein de l'OMC et des accords bilatéraux de libre-échange, et de restaurer les capacités publiques de protéger leurs marchés et leurs filières agricoles locales ;
4. de mobiliser les financements publics nécessaires pour mettre en œuvre ces véritables plans de transition agricole.

3

Pour une véritable transition énergétique

En matière d'énergie, Ban Ki-moon souhaite promouvoir l'Initiative Energie Durable pour Tous (« Sustainable Energy for All (SE4All) ») qu'il a contribué à lancer, en novembre 2011, avec la Banque Mondiale. Dans ce cadre, trois objectifs à atteindre d'ici 2030 ont été fixés : assurer un accès universel à l'énergie, et notamment à l'électricité alors qu'une personne sur cinq n'avait pas accès à l'électricité dans le monde en 2012 ; doubler l'efficacité énergétique, afin de diminuer la consommation totale d'énergie ; doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial, et ainsi la porter à 30 %, au lieu d'à peine 15 % actuellement. Les documents de préparation laissent entendre que cette initiative permettrait d'assurer la croissance de la demande en énergie générée par la double augmentation de la richesse produite et de la population prévue pour 2050, tout en assurant un accès à l'énergie à chacun.e et tout en luttant contre les dérèglements climatiques. Comme sur les autres secteurs, gouvernements, secteur privé et société civile sont invités à travailler ensemble.

Les objectifs du Sommet pour le climat en matière d'énergie

Les objectifs annoncés sont de trois ordres, et s'inscrivent dans la stratégie globale SE4All. Il est annoncé la mise en œuvre d'une plate-forme visant à accélérer les politiques d'efficacité énergétique. L'objectif annoncé est de doubler le taux actuel d'amélioration de l'efficacité énergétique à travers des engagements et propositions en matière d'efficacité énergétique des carburants, de l'éclairage, du bâtiment, etc. Les deux autres objectifs concernent plus spécifiquement le développement des énergies renouvelables. Il s'agit de la mise en œuvre du Corridor d'énergies propres de l'Afrique de l'Est à l'Afrique Australe (The Africa Clean Energy Corridor – ACEC) qui consiste notamment en la création d'un réseau électrique de plus de 8000 km entre l'Egypte et l'Afrique du Sud et de méga-projets d'énergies renouvelables dans chacun des pays traversés. Le tout pour soutenir le développement économique de l'Afrique et mettre en valeur, à travers des mécanismes financiers innovants, « l'immense potentiel en matière d'énergies renouvelables » attribué à l'Afrique. Enfin, le troisième objectif consiste à développer les énergies renouvelables dans les Petits Etats insulaires en développement (Small Island Developing States – SIDS) afin de leur assurer « un futur énergétique soutenable ».

Nos critiques : point de transition énergétique sans rupture avec la dépendance aux énergies fossiles ?

Nous partageons les objectifs visant à résoudre à la fois les défis de l'accès à l'énergie et les défis climatiques, alors que 1,3 milliard de personnes n'ont aucun accès à l'énergie et que 2,7 milliards utilisent du charbon ou du bois pour cuisiner et se chauffer. Encore faut-il que les propositions qui en découlent améliorent véritablement la situation des populations, tout en réduisant la dépendance des économies et des sociétés aux énergies fossiles. Ainsi, les méga-infrastructures d'énergies « renouvelables », comme les grands barrages, répondent rarement aux besoins des populations locales, profitent à des multinationales tout en détruisant des territoires. Il est par ailleurs étonnant de ne pas aller au delà d'un objectif de 30 % d'énergies renouvelables d'ici 2030, alors que le GIEC lui-même a démontré qu'il serait envisageable qu'elles représentent près de 80% du mix énergétique mondial d'ici 2050²⁶.

²⁶ http://srren.ipcc-wg3.de/report/IPCC_SRREN_Full_Report.pdf

A en croire l'Agence Internationale de l'Energie, le doublement du taux d'amélioration de l'efficacité énergétique est insuffisant, puisque sensiblement équivalent à la tendance actuelle. De plus, une telle approche ne fixe pas de limite à la consommation d'énergies fossiles – et envisage même de financer des projets d'énergies fossiles à hauts rendements – alors qu'il est aujourd'hui admis, comme l'a récemment déclaré²⁷ Christiana Figueres en charge des négociations climat à l'ONU, qu'il est nécessaire de laisser dans le sol la très grande majorité des réserves prouvées d'énergies fossiles pour ne pas dépasser l'objectif de 2° C. Enfin, comme l'a démontré le premier Forum mondial SE4ALL en juin 2014, cette initiative de l'ONU s'accommode très bien²⁸ de multinationales telles que Royal Dutch Shell, Statoil ou Sumitomo Chemical qui sont parmi les plus polluantes de la planète. Des multinationales, notamment pétrolières – y compris l'OPEP – financent très largement ce programme.

Nos propositions : une transition énergétique qui allie justice sociale et préservation de l'environnement

La nécessité de tout faire pour **ne pas dépasser les 2° C de réchauffement climatique** d'ici la fin du siècle impose un certain nombre de décisions ;

- 1. laisser près de 80% des réserves d'énergies fossiles dans le sol d'ici 2050 et diminuer sérieusement la consommation énergétique des populations les plus riches de la planète, au Nord comme au Sud ;**
- 2. interdire toute nouvelle exploration et exploitation de nouveaux gisements d'énergies fossiles et utiliser les financements dévolus à ces projets pour des programmes de transition énergétique partout sur la planète ;**
- 3. développer les énergies renouvelables de manière à ce qu'elles puissent être contrôlées et régies par les populations, sur une base décentralisée et adaptée aux besoins des populations ;**
- 4. stopper les programmes de développement d'énergie nucléaire et démanteler les centrales existantes ;**
- 5. passer d'une réflexion de l'accès individuel à l'énergie à la notion d'accès collectif égalitaire et de qualité aux services rendus par l'énergie visant à satisfaire les besoins des populations.**

²⁷ http://unfccc.int/files/press/press_releases_advisories/application/pdf/pr20140304_ipieca.pdf

²⁸ <http://www.ipsnews.net/2014/06/u-n-s-energy-funding-falls-short-of-target-by-billions/>

4

Les forêts sont un bien commun, pas un nouvel actif financier

Il est estimé que la déforestation et la dégradation des forêts représentent près de 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre : les forêts stockent moins de carbone et d'importantes quantités de gaz à effet de serre sont relâchées par la modification de l'usage des sols. Raison pour laquelle des négociations ont été lancées dès 2005 pour mettre en œuvre un programme mondial de Réductions des Emissions liées à la Déforestation et la Dégradation des forêts (REED). Faisant appel aux institutions internationales et agences de l'ONU, mais également aux Etats, au secteur privé et aux ONG, les dispositifs REDD visent à mobiliser des financements en faveur des pays et régions forestières pour les inciter à réduire leur déforestation et restaurer les forêts dégradées. Depuis, différents pays ont mis en place des dispositifs nationaux ou régionaux s'apparentant à une déclinaison de REDD, ou des projets locaux expérimentaux. Les résultats ne sont pas très encourageants puisque, comme le précisent les documents officiels du Sommet sur le climat, 13 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année alors que 2 milliards d'hectares de forêts dégradées n'ont toujours pas été restaurés.

Les objectifs du Sommet pour le climat en matière de forêts

Ban Ki-moon a annoncé²⁹ qu'une déclaration de New York sur les forêts serait publiée à l'occasion du Sommet pour le Climat, afin « de lutter contre la déforestation et promouvoir la restauration ». Cette déclaration sera signée par des pays, des entreprises et des organisations de la société civile. Il est indiqué que la déclaration restera « ouverte à la signature » jusqu'à la COP21 au Bourget en décembre 2015. Il est prévu qu'un « plan d'actions » accompagne la déclaration pour « spécifier les différentes actions que les pays, les entreprises et la société civile mèneront ». Ces engagements, pris sur une base volontaire, pourront notamment s'appuyer sur des « partenariats public-privé » et la mise en œuvre de « fortes incitations pour récompenser les réductions d'émissions dans les pays de forêts tropicales ». Pour ce faire, « les économies avancées sont invitées à inclure des incitations financières pour REDD + dans leurs engagements post-2020 contre les dérèglements climatiques », et ce dans la perspective de la COP21 en 2015. Le gouvernement français compte en effet sur le déploiement des dispositifs REDD+ pour pouvoir annoncer « des avancées » lors de la COP21.

Nos critiques : un « nouveau business sur le dos du changement climatique » ?

Si la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts est une priorité que nous partageons, encore faudrait-il s'attaquer à leurs causes profondes et ne pas mettre en œuvre des dispositifs tout aussi problématiques que les maux auxquels ils prétendent remédier.

Ainsi :

– de nombreux projets REDD sont connectés à des marchés carbone ou à des dispositifs de finance carbone, qui réduisent la forêt à un puits de carbone que l'on évalue et valorise en fonction de la quantité supposée de carbone qu'il contient ; est ainsi nié le fait qu'une forêt est aussi un réservoir incomparable de biodiversité et, notamment, un chaînon essentiel au cycle de l'eau ;

²⁹ <http://www.un.org/climatechange/summit/wp-content/uploads/sites/2/2014/07/Climate-Summit-Action-Areas-Forests.pdf>

– selon plusieurs rapports, les projets REDD en cours s'accompagnent de logiques d'accaparement et de violations des droits des populations locales qui vivent des forêts ou à proximité, dont les droits sont souvent ignorés par des projets qui aggravent les conflits environnementaux et sociaux ;

– de nombreux problèmes techniques apparaissent sur les projets en cours : il y a peu d'éléments qui prouvent que la zone forestière n'aurait pas été protégée sans le projet REDD (additionnalité) ; les projets de déforestation ne sont pas supprimés mais seulement déplacés ; les mesures effectuées sont complexes et incertaines et les stocks de carbone ne sont pas permanents ;

les causes sous-jacentes de la déforestation restent largement ignorées : le commerce mondial est un puissant moteur de la déforestation dans les pays tropicaux, comme vient de le montrer une étude³⁰ récente de l'ONG Forest Trends : 40 % de l'huile de palme, 20 % du soja, 33 % des bois tropicaux, 14 % des bœufs échangés sur les marchés mondiaux proviennent de terres illégalement déboisées, pour un montant de 47 milliards d'euros, expliquant près de la moitié de la déforestation dans les pays tropicaux ;

les plantations nouvelles (comme des plantations de palmiers à huile) ne sont pas exclues des projets.

Nos propositions : faire des forêts des communs gérés par les populations

Les causes sous-jacentes à la déforestation ne peuvent plus être ignorées. Les politiques d'extension du commerce international et de libéralisation des investissements qui contribuent très fortement aux déforestations et à l'utilisation des terres pour le seul objectif d'assouvir des modèles de production et de consommation insoutenables, doivent être stoppées. Par ailleurs, les forêts primaires sont des réserves de biodiversité et abritent des peuples qui vivent de la forêt qu'ils entretiennent :

1. tout projet doit donc être élaboré avec les populations concernées, dans le respect de leur souveraineté sur des propriétés communes ;
2. la lutte contre la déforestation ne doit pas conduire à la mise en place de droits de propriété privée et à l'accaparement du foncier par des multinationales ou des États.

³⁰ http://www.forest-trends.org/publication_details.php?publicationID=4718WW

note rédigée par

Maxime Combes (coordination)
Amélie Canonne
Nicolas Haeringer
Geneviève Azam
Jeanne Planche

maquette
Stéphane Dupont

édité par **Attac France**
septembre 2014

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
france.attac.org